

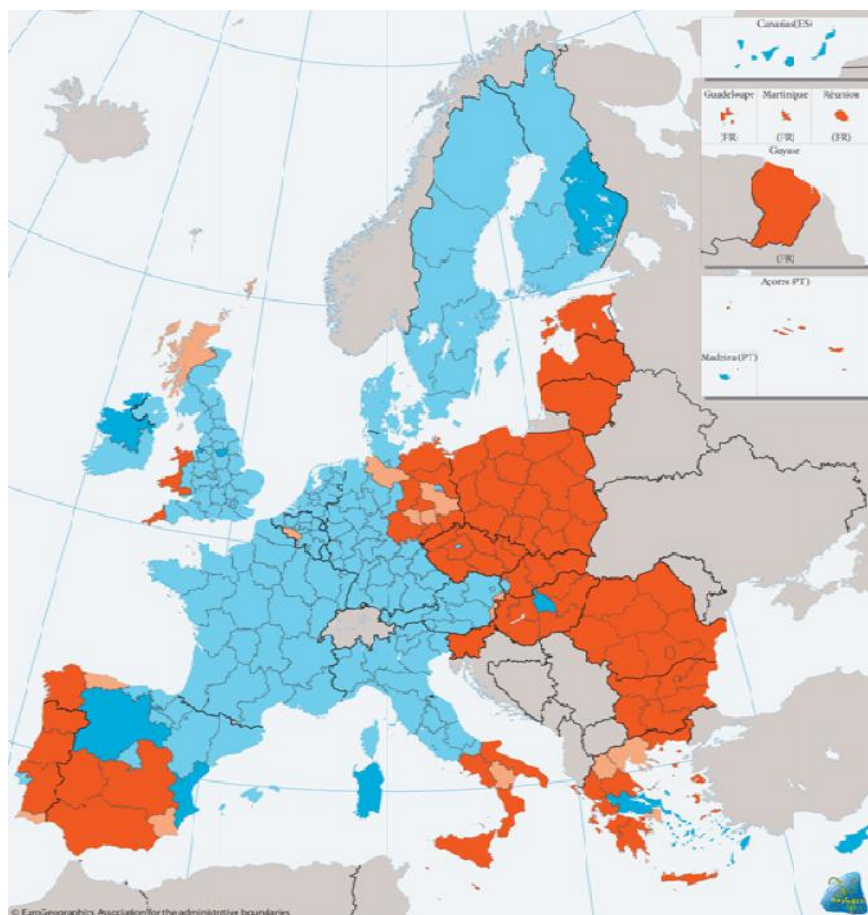




## Fonds européens : perspectives 2014-2020

6 décembre 2012



## La politique de cohésion économique et sociale 2007-2013



-  Objectif de convergence: régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE. 81,5 % des fonds sont consacrés à cet objectif.
-  Objectif de compétitivité et d'emploi au niveau régional.

**Entre 2007 et 2013, 347 milliards d'euros seront consacrés aux infrastructures, aux entreprises, à l'environnement et à la formation des travailleurs dans les régions défavorisées**

- **Fonds régional**
- **Fonds social**
- **Fonds de cohésion**

## L'UE : symbole d'un impératif de solidarité

La politique de cohésion de l'UE investit dans :

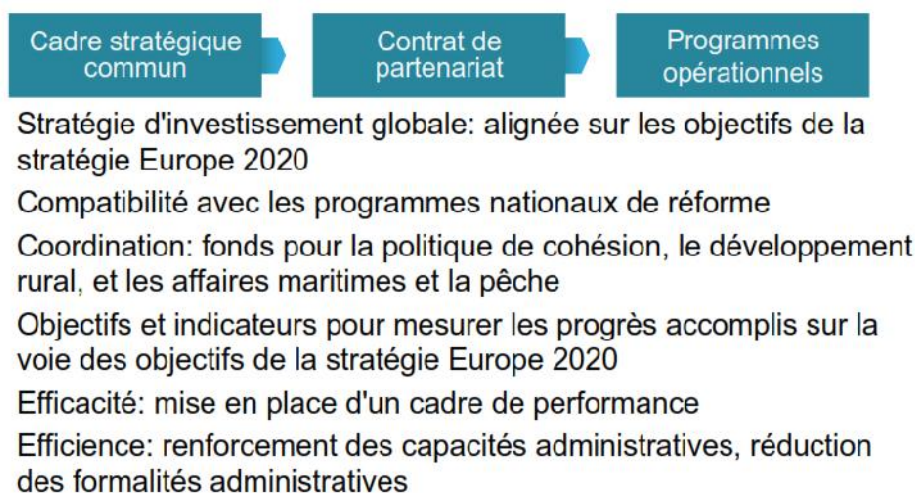
- L'efficacité énergétique,
- La formation,
- Le soutien aux PME
- La recherche et l'innovation,
- Les transports,
- Les énergies renouvelables,
- La coopération entre les régions.

## Les principaux objectifs pour 2014-2020 :

- Atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020,
- à savoir une croissance intelligente, durable et inclusive
- Mettre l'accent sur les résultats
- Maximiser l'impact de l'aide européenne

La proposition de la Commission relative au budget de l'UE pour 2014-2020 octroie 336 milliards d'euros ou 33% du budget à la politique de cohésion.

## Les principaux changements par rapport à 2007-2013 :



### Une liste d'objectifs thématiques :

- Recherche et innovation
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME)
- Passage à une économie à faibles émissions de CO2
- Adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques
- Protection de l'environnement et efficacité des ressources
- Transports durables et suppression des goulets d'étranglement dans les principaux réseaux d'infrastructures
- Emploi et facilitation de la mobilité de la main-d'œuvre
- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Éducation, compétences et apprentissage tout au long de la vie
- Renforcement des capacités institutionnelles et efficacité des administrations publiques

## Le Fonds Social Européen

■ 2007-2013      ■ 2014-2020

### Part du FSE dans le budget de la politique de cohésion



Sur le total des aides allouées par les fonds structurels (FEDER et FSE), le FSE représentera:

- 25 % dans les régions moins développées
- 40 % dans les régions en transition
- 52 % dans les régions plus développées

### Dans le droit fil de la stratégie Europe 2020

- Promouvoir l'emploi et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre
- Investir dans l'éducation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
- Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté
- Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité de l'administration publique

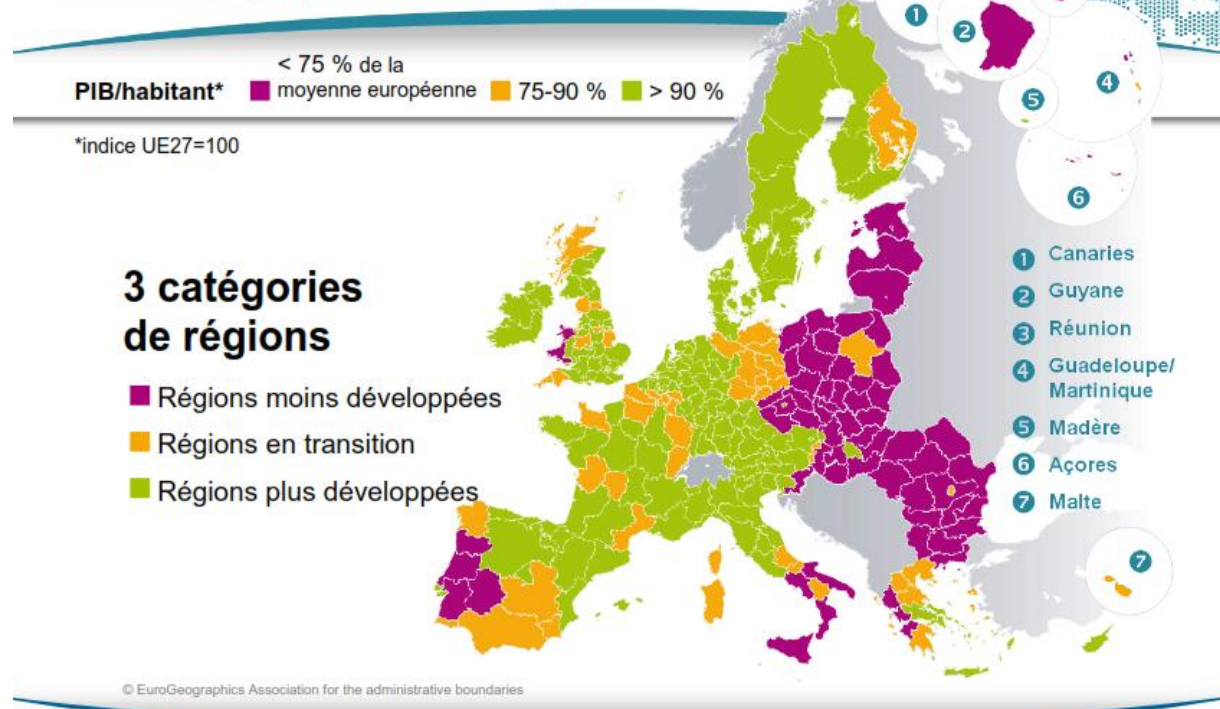
### Une dimension sociale renforcée

- 20 % des dotations du FSE sont consacrées à l'inclusion sociale
- Mettre davantage l'accent sur la lutte contre le chômage des jeunes
- Intégration et soutien spécifique des dimensions d'égalité entre les femmes et les hommes et de non-discrimination



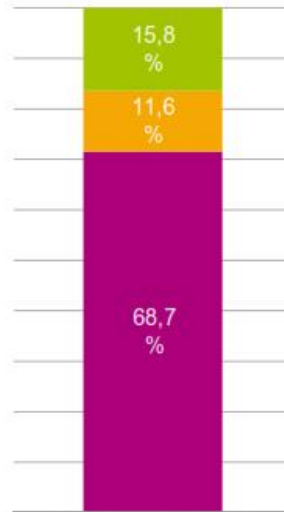
Comment les fonds seront-ils répartis ?

## Un système équitable pour toutes les régions de l'UE (simulation d'éligibilité)

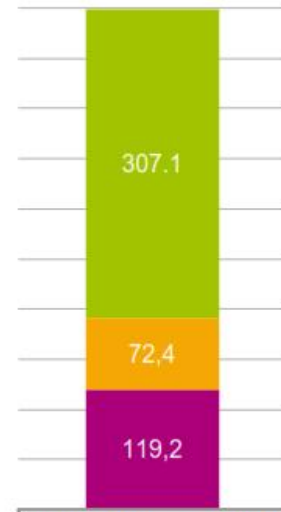


■ Régions/EM moins développés ■ Régions en transition ■ Régions plus développées

Fonds de cohésion <sup>1</sup>	68.7
Régions moins développées	162.6
Régions en transition	38.9
Régions plus développées	53.1
Coopération territoriale européenne	11.7
Régions ultrapériphériques et zones peu peuplées	0.9
<b>Total</b>	<b>336.0</b>



Allocation budgétaire (en %)



Population couverte (en millions)

<sup>1</sup> 10 milliards d'euros du Fonds de cohésion seront affectés au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe



## Régions ultrapériphériques (RUP) : régions d'Europe, d'atouts et d'opportunités



*L'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) définit la notion de région ultrapériphérique. Concrètement, cet article reconnaît la spécificité des RUP et la nécessité d'adapter les politiques communautaires à leurs réalités et à leurs contraintes permanentes.*

L'Union européenne compte neuf Régions ultrapériphériques (RUP). Il s'agit de territoires géographiquement éloignés du continent européen, mais qui font partie intégrante des États membres :

- 4 Départements d'Outre-mer français : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion ;
- 2 Collectivités d'Outre-mer françaises : Saint-Martin et Saint-Barthélemy<sup>1</sup> ;
- 2 Régions autonomes portugaises : Madère et les Açores ;
- 1 Communauté autonome espagnole : les Iles Canaries.

Mayotte, ancien PTOM devenu officiellement en mars 2011 le 5<sup>ème</sup> DOM et le 101<sup>ème</sup> département français, a manifesté avec l'appui des autorités françaises le souhait d'accéder au statut de RUP à l'horizon 2014.

La législation et l'exercice des droits et obligations communautaires s'appliquent intégralement aux RUP, contrairement aux Pays et Territoires d'outre-mer, qui ont un statut différent<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Saint-Barthélemy a émis le souhait de quitter le statut de RUP au profit de celui de PTOM. La décision du changement de statut est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

<sup>2</sup> Les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) sont 21 pays et territoires n'appartenant pas à l'Union. Le droit communautaire ne leur est pas applicable.

## Les RUP en chiffres

	<i>Localisation</i>	<i>Capitale</i>	<i>Superficie</i>	<i>Population (habitants) 2009 Eurostat 2008* INSEE</i>	<i>Index PIB/hab 2007 Eurostat 2006* INSEE</i>
<b>Açores</b>	Océan Atlantique	Ponta Delgada	2 333 km2	245 000	68
<b>Canaries</b>	Océan Atlantique	Las Palmas	7 447 km2	2 077 000	93
<b>Guadeloupe</b>	Mer des Caraïbes	Pointe-à-Pitre	1 710 km2	450 000	69
<b>Guyane</b>	Amérique du Sud	Cayenne	84 000 km2	229 000	49
<b>Madère</b>	Océan Atlantique	Funchal	795 km2	247 000	96
<b>Martinique</b>	Mer des Caraïbes	Fort-de-France	1 080 km2	402 000	75
<b>Réunion</b>	Océan Indien	Saint-Denis	2 510 km2	817 000	63
<b>Saint-Barthélemy</b>	Mer des Caraïbes	Gustavia	25 km2	8 673*	111*
<b>Saint-Martin</b>	Mer des Caraïbes	Marigot	53 km2	36 661*	61.9*

## La stratégie RUP de l'Union Européenne

Depuis 2004, l'UE a défini une stratégie intégrée, fondée sur un partenariat actif entre les institutions européennes, les États membres et les RUP, qui s'appuie sur trois axes : la réduction du déficit d'accessibilité, le renforcement de la compétitivité et l'insertion régionale.

En Mai 2010, la Commission européenne a organisé, à l'initiative de la DG REGIO, le premier Forum de l'ultrapériphérie européenne. Cette manifestation d'envergure et de haut niveau a constitué une occasion de faire vivre la dynamique partenariale (Commission européenne/RUP/Etats membres et Parlement Européen) et de pouvoir créer un espace d'échanges ouvert sur les thématiques d'intérêt et présentant un enjeu pour l'avenir des RUP.

En juillet 2012, près de 400 participants (ministres des Etats concernés, élus régionaux et responsables socio-économiques venus des Canaries, des Açores, de Madère, Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Guyane et Réunion) étaient réunis à l'initiative de la Commission européenne pour le deuxième forum de l'ultrapériphérie.



**DG REGIO :**

**Unité B.2. Coordination des questions liées aux Régions ultrapériphériques**

Commission européenne  
DG Politique régionale  
B-1049 Bruxelles

Tel : +32 2 296 06 34      GRATUIT +32 2 296 06 34

Fax : +32 2 296 23 05

Courriel : [regio-B2-RUP@ec.europa.eu](mailto:regio-B2-RUP@ec.europa.eu)

